

La Gazette de l'environnement

N°25–Septembre 2023 - Bulletin d'information mensuel – District 1650

Fil d'actualités :

*Le Comité de la Transition écologique a confié à la Banque de France la définition d'un mécanisme **indicateur climat** des entreprises, qui mesurera l'exposition des entreprises aux risques climatiques. Testé en 2023 auprès de 500 entreprises sur le territoire, il sera ensuite progressivement généralisé d'abord aux grandes entreprises et ETI puis aux PME. Cet indicateur gratuit, aidera les entreprises à piloter leur stratégie de transition, à simplifier et unifier leur gestion des données climatiques.

*Le 26/07/2023, le britannique Jim SKEA, enseignant en énergies durables à l'impérial Collège de Londres et co-président du groupe de travail 3 sur l'atténuation des changements climatiques, remplace le sud-coréen Hoesung-Lee à la tête du Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC).

*Le 16 septembre **RAPPEL WORD CLEANUP DAY** Armez-vous de gants indéchirables, de sacs poubelles, faites-le à titre individuel ou collectif, pour agir pour la planète.



ECONOMISONS L'EAU

Quelles solutions adopter ? 1ère partie : dans la maison

Même si notre été dans l'Ouest n'est pas impacté par la sécheresse, nous  serons confrontés à ce problème : il faut s'y préparer et mettre en place de nouveaux équipements, devenir plus sobres en eau à la maison. En moyenne quotidiennement, chaque français utilise 148 litres d'eau, soit 54m3/an/habitant selon l'étude de l'Observatoire des services publics de l'eau et d'assainissement en 2021. Cependant, seul 1% est destiné à être bu, les activités quotidiennes (douches, toilettes, vaisselle, lavage linge...) utilisent 87% de ce volume d'eau potable. La facture d'eau pourrait être salée. Sachant que la facture moyenne TTC pour l'abonné est de 43,40€/mois, de nombreuses communes ont déjà annoncé des augmentations du mètre cube d'eau de 1 à 20%. De plus, la généralisation d'une tarification progressive et responsable de l'eau devrait voir le jour : les 1ers m3 seraient facturés à un prix proche du prix coûtant et au delà d'un certain niveau, le prix du m3 serait plus élevé. Comment économiser ?

- Poser un compteur d'eau connecté permet de mesurer l'eau consommée et de repérer d'éventuelles fuites ainsi que d'être alerté en cas de problème grave ;
- S'équiper d'un récupérateur pour collecter les eaux de pluie afin d'arroser les plantes, laver la voiture, remplir la chasse d'eau des toilettes, nettoyer les sols et terrasses (facilement réalisable en maison, plus compliqué en appartement avec demande d'accord du syndic de copropriété) ;
- Investir dans une douchette économique : l'eau est mélangée à de l'air et propulsée par de minuscules perforations dans le pommeau, ce qui permet en moyenne 40% d'économie tout en gardant une pression forte ;
- Adaptation des toilettes : réservoirs de wc intégrant un petit lavabo sur le dessus avec un robinet pour récupérer l'eau de lavage des mains et compléter la chasse d'eau ;
- Lave-vaisselle dernière génération, avec programme éco (plus long 3h mais plus sobre) et même réutilisation de la dernière eau de rinçage pour le début du cycle de lavage suivant ;
- Etre plus sobre : douche plutôt que bain, couper le robinet dès que possible lors du brossage des dents, rasage, lavage des mains ;
- Réutiliser le plus possible l'eau : celles de la cuisson des pâtes, des pommes de terre ou du riz peut être un désherbant efficace si versée chaude sur les « mauvaises herbes ». De même, l'eau des sèche-linge à condensation est déminéralisée et une fois filtrée, être utilisée pour le fer à repasser.

L'enjeu est important, chacun peut puiser le ou les gestes qu'il veut dans cet inventaire à la Prévert (sources rapport 2023 Observatoire des services publics eau, 60 millions consommateurs, red MJ).Partie 2